MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF B.P. 1044 KIGALI Kigali, le 2/7/1987

No 2602 /15.08.01

URGENT

Monsieur le <u>Roundante de la Contine</u>

Objet: Prolongation de demande de libération des joueurs de Football pour l'Equipe Nationale.

Monsieur le

Référence faite à ma lettre

N° 2520/15.08.01 du 19 Juin 1987 dont l'objet est repris en marge,
j'ai l'honneur de vous informer que la Sélection Nationale de Football continue les entraînements jusqu'au 31 Juillet 1987.

Aussi vous demanderais-je de bien vouloir prolonger la libération du joueur Aussi vous demanderais-je de bien à partir du 29 Juin au 31 Juillet 1987.

> Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif NDINDILIYIMANA Augustin

> > Lt Col BEM.

MAN Romania

*MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF B.F. 1044 KIGALI Kigali, le 2/7/1987

No 2602 /15.08.01

URGENT.

Monsieur le Bourfourtu. de les. Commune. Mabine de Mangeresses légale

Objet: Prolongation de demande de libération des joueurs de Football pour l'Equipe Nationale.

Monsieur le Baufmestre....

Référence faite à ma lettre

N° 2520/15.08.01 du 19 Juin 1987 dont l'objet est repris en marge,
j'ai l'honneur de vous informer que la Sélection Nationale de Football continue les entraînements jusqu'au 31 Juillet 1987.

Aussi vous demanderais-je de bien vouloir prolonger la libération du joueur Ludentingue. Manier du 29 Juin au 31 Juillet 1987.

comptant sur votre habituelle compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le fornfassette l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif NDINDILIYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

UGT Banks

LABRIONE HAVE